

Atelier sur les Migrations Africaines
Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et
méthodologie
26–29 novembre 2008 - Rabat, Maroc

La migration clandestine en Tunisie

Modes d'approches et techniques de recherches

*ROUIS Samir**

* Doctorant en Sociologie Université de Tunis. Thème de recherche en cours :
« **Migrations irrégulières et représentations des jeunes dans la région de SFAX**
(littoral oriental de la Tunisie). Etude socio anthropologique ».

Introduction

La migration africaine n'est certes pas un nouveau thème. Cette migration, comme d'autres formes de mobilité dans le monde, touche non seulement le continent lui-même mais va au-delà dans d'autres continents, notamment vers l'Europe. Avec les changements de contexte dans les pays et régions d'émission de flux comme dans les pays de destination, la migration des Africains constitue de nos jours un thème désormais central pour les chercheurs, comme pour les politiques. Toutefois, la complexité croissante des ressorts et des logiques de cette forme de mobilité sur le continent pousse les chercheurs à construire de nouvelles méthodologies et de nouvelles approches répondant à une meilleure compréhension de ce phénomène.

Notre proposition de participation à cet atelier concerne à étudier un type de migration Africaine très développée pendant les dernières décennies du 20ème siècle. C'est le phénomène de la migration clandestine avec ses différentes formes qui touche les jeunes Africains.

La Tunisie grâce à sa situation géographique, constitue pour les jeunes tunisiens aussi bien que pour des candidats subsahariens, un pont de passage vers l'Europe. Mais, malgré les mesures administratives et les réglementations très sévères adoptées par l'Etat tunisien dans le but de lutter contre l'émigration clandestine, les flux migratoires n'ont pas cessé de croître et de se développer.

Nous nous intéressons à l'étude des migrations africaines en se basant sur une enquête empirique que nous avons menée récemment dans le cadre de la préparation du diplôme des Etudes Approfondies (D.E.A) en sociologie à l'Université de Tunis¹.

I- Objet et Hypothèses de la recherche.

1- Objet de la recherche :

Le contexte dans le quel se déroule notre recherche est la migration des tunisiens à l'étranger, et plus précisément comme le démontre le titre de cet article, la migration clandestine des tunisiens vers l'Europe. Notre objet de recherche se focalise donc sur un thème d'actualité et un problème qui nous interpelle tous, un problème face au quel personne ne peut rester indifférent. C'est le thème de la migration clandestine qui acquiert une

¹ Mémoire de D.E.A intitulé « la migration irrégulière vers l'Italie : recherche empirique dans la région de Jebeniana (littoral oriental du Tunisie) ».

importance considérable dans la société Tunisienne depuis le début de la dernière décennie du 20^e siècle.

En l'absence d'études ou de théories menées sur la migration clandestine en Tunisie et afin de commencer notre analyse concernant ce thème assez complexe, nous avons mené une enquête empirique dans la ville de Jebeniana (région de Sfax) une zone rurale qui fonctionne comme une grande zone de recrutement des migrants irréguliers vers l'Europe (notamment vers l'Italie) et comme un pont de passage entre les deux rives de la méditerranée.

2- Problématique de la recherche :

Nous cherchons dans cette étude à identifier les clefs principales de lecture du contexte migratoire et les éléments qui contribuent à mieux comprendre les logiques et les raisons qui font de l'émigration irrégulière (ou clandestine) le « projet de vie » d'une jeunesse tunisienne issue de milieux sociaux divers (catégories riches, moyennes et modestes). Il ne s'agit donc pas d'une migration de pauvreté, mais d'une migration multidimensionnelle, ce qui nous amène à poser des questions sur les motivations et les représentations migratoires de la jeunesse d'un pays émergent qui cherche par tous les moyens à quitter le pays.

Dans cette enquête, notre objectif était donc de définir le rapport existant entre les jeunes de cette zone rurale paisible et ce nouveau phénomène d'une part, et de l'autre de tenter de présenter comment cette zone est transformée en un point de départ pour les jeunes Tunisiens ainsi que pour des jeunes Africains.

Cette double mise en perspective conduit logiquement à des interrogations préliminaires. Pour arriver à toucher cette finalité et afin de résoudre cette problématique, nous avons commencé par des questions préliminaires qui sont les suivantes :

1/ Qui émigrent? Qui sont les clandestins ? Des chômeurs ? Des diplômés ?

2/ Pourquoi les jeunes émigrent-ils ? Et Pour quelles raisons ?

3/ L'émigration clandestine en Tunisie est-elle le résultat de la pauvreté, du chômage ? Ou elle est le produit d'autres considérations importantes ?

4/ comment et par quelle manière entrent-ils en Italie ?

5/ Quelles étaient les conséquences majeures de cette migration ?

3- Principales hypothèses de la recherche :

Nous avons commencé notre recherche par une évidence, qui considère que la problématique de la migration clandestine est multidisciplinaire. Face à la complexité de ce

phénomène et afin de faciliter notre démarche, nous avons avancé deux hypothèses essentielles :

1/La première hypothèse porte sur la catégorie sociale la plus touchée par l'émigration clandestine. Les migrants clandestins sont en effet plus jeunes que ceux qui sont impliqués dans d'autres flux migratoires connus (migrants légaux, réfugiés). Ils constituent par ce propre profil les principaux acteurs de ce phénomène. A première vue, l'émigration clandestine apparaît essentiellement jeune.

2/La deuxième hypothèse concerne la variable de la situation sociale et économique des clandestins .En effet, cette hypothèse considère que les conditions sociales et économiques de ces clandestins sont fragiles et défavorables, caractérisées par le chômage et la pauvreté.

En ce sens, l'émigration clandestine apparaît alors comme étant une expression, une stratégie même contre un sentiment de frustration et de fermeture de l'horizon devant les jeunes.

Un des objectifs de ces hypothèses est de découvrir le profil de l'émigré clandestin (age, niveau d'instruction, profession...) ainsi que les facteurs que le poussent à émigrer clandestinement. Compte tenu de ces constants préliminaires, les clandestins ont tenté de faire de ce petit village rural une scène théâtrale dans la quelle se déroulent les événements d'une aventure/une expérience de la migration.

II- Méthode et techniques de la recherche.

L'enquête dont les premiers résultats sont présentés dans cette communication constitue l'une des premières du genre menée sur un vaste échantillon des migrants Tunisiens qui franchissent clandestinement les frontières maritimes afin de pénétrer dans le territoire européen notamment l'Italie.

L'objectif visé était de tester nos hypothèses et de répondre aux interrogations de la problématique essentielle de la recherche. Néanmoins notre finalité est de recueillir le maximum d'informations sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population concernée, les spécificités de l'émigration clandestine tunisienne par rapport aux autres pays qui connaissent ce phénomène.

1- Méthode de la Recherche :

En l'absence des études empiriques sur le phénomène de l'émigration clandestine en Tunisie et de données statistiques quantifiant le phénomène, nous recourons dans notre recherche à la méthode de l'échantillon comme une méthode efficace et évoluée dans les

sciences sociales. Ce type d'enquête a l'avantage de permettre aux chercheurs de partir d'expériences réelles et vécues pour les clandestins eux-mêmes. Il permet aux chercheurs aussi d'enregistrer des résultats empiriques et de lui permet de faire une comparaison entre les variables de la recherche.

1.1-L'échantillon :

Le choix de l'échantillon a été fait pour interroger un nombre représentatif des migrants vers l'Europe. En effet, à cause de l'absence de statistiques fiables des clandestins dans notre région ainsi qu'en Tunisie, il était nécessaire que l'effectif enquêté soit suffisamment significatif et important. Face a cette difficulté, nous nous recourons a la méthode de l'échantillon *boule de neige* regroupant des personnes reconnues qui ont franchie clandestinement les frontières maritimes vers l'Italie. Le choix de ce type d'échantillon est utilisé pour réaliser une enquête auprès d'une population difficile à repérer. L'enquête a interrogé ses personnes de la région de Jebeniana comme étant des migrants clandestins et chaque migrant interviewé fournit les noms d'autres migrants qui seront a leur tour interrogés. Au total, 100 migrants clandestins ont été interrogés .Ce sont des jeunes qui ne dépassent pas 30 ans d'âge lors de leurs migration, célibataires, de sexe masculin. La plupart des migrants ont un niveau d'instruction inférieur qui ne dépasse pas le cycle du secondaire (des élèves qui ont arrêté leur scolarité soit en cours du primaire ou du secondaire). La plupart d'entre eux sont des chômeurs qui cherchent un travail. Notre population se compose de deux groupes

* un premier groupe de 70 clandestins Tunisiens (de la région de Jebeniana (sahel tunisien)) a été interrogé. Ce groupe regroupe les migrants qui ont franchi clandestinement les frontières vers l'Italie et qui ont été expulsé par les autorités Italiennes, ou ceux qui ont fait une tentative (ou plus) pour pénétrer clandestinement dans le territoire Européen.

* Un deuxième groupe Tunisien a été interrogé pendant leur retour temporaire a la région notamment en vacances d'été. Ce groupe était composé de 30 migrants qui ont réussi à franchir clandestinement les frontières italiennes et ont été régularisés (carte de séjour, de résidence,...) en Italie.

1.2- Présentation du terrain : le terrain dans le quel s'est déroulé notre enquête à ses propres caractéristiques. Par sa nature et au niveau de sa situation géographique, il s'agit d'un milieu rural situé au bord de la mer sur la cote littorale de la région de Sfax. Il est connu par un nombre élevé des émigrés clandestins. Le désir de partir chez les jeunes est expliqué non seulement par le facteur géographique de cette région et les conditions socio-économiques défavorables, mais aussi par l'existence des réseaux de la migration clandestine qui permettent l'entrée illégale dans le territoire européen. Par cette caractéristique notre région

est apparaît différente d'autres régions et c'est par cette raison qu'elle acquiert une importance considérable dans le domaine de la migration clandestine. En plus, notre région est composée de clans* dont l'agriculture aussi bien que la pêche constitue l'activité économique pour les habitants. La population dont est issue notre échantillon est jeune ce qui explique la grande tendance pour partir. Une autre caractéristique qui nous paraît important, est l'absence de possibilités de travail (entreprises, usines...).

Notre région se caractérise par une tradition migratoire qui a évolué à la fin du 20^e siècle.

*Migration interne : notamment vers la ville de Sfax et les autres gouvernorats (Sousse, Tunis,...)

*Migration externe : dans un premier plan vers la France : cette migration revient à la période des années soixante lors de la convention officielle de 1963 signée entre la Tunisie et la France. En deuxième plan, vers d'autres pays Européens comme l'Allemagne, l'Italie...et dans la période récente vers d'autres pays Arabes comme la Libye, l'Arabie Saoudite.

1.3- Réseau de passage : il est passionnant d'observer la manière dont ces clandestins constituent leurs vastes relations, de leurs liens pour franchir clandestinement les frontières. En effet, l'émigration clandestine n'est pas une action aléatoire mais un phénomène structurel basant sur des stratégies des acteurs sociaux qui organisent entre eux le phénomène migratoire. Ces acteurs s'organisent sous forme de groupes et en réseaux migratoires.

Les réseaux sociaux développés par les migrants ont attiré l'attention des chercheurs en sciences sociales. Par définition, un réseau social migratoire est défini comme une mode d'organisation avancée des liens entre des membres appartenant aux groupes de migration¹. La dynamique migratoire en tant que phénomène social a à la fois un caractère socio spatial et temporel. Ce concept de réseau social dans la migration reflète la mobilité des individus et traduit les logiques, voire des pratiques adoptées par les acteurs.

Dans notre enquête, on a enregistré que les réseaux de la migration clandestine se divisent en deux catégories:

1/Le premier réseau : est local c'est-à-dire qu'il est constitué par des individus appartenant à la région dont les liens sont basés sur des relations de parenté, d'appartenance

* Groupes tribaux et communautés rurales.

¹ BOUBAKRI (Hassan), " Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilité et réseaux", in, *Correspondance*, n° 68, 2001, p. 11

géographique et de relations scolaires...ces groupes tissent de nouvelles relations entre eux ainsi que des stratégies facilitant le déplacement vers l'Europe.

2/Le deuxième réseau : est constitué par un ensemble d'individus ayant chacun un rôle bien déterminé. Ces réseaux déploient leur savoir traverser les frontières à travers les barrières instituées par les pouvoirs officiels. Il relie par son fonctionnement des rôles attachés à des individus qui n'appartiennent pas tous à la région.

A cause de relations étendues par les réseaux de migration avec les candidats de la migration clandestine notre région est devenue alors un pont de passage pour les jeunes autochtones aussi bien que pour des jeunes de différentes nationalités voir des Africains et d'autres pays Arabes (Maroc, Algérie...).

Le principal moyen de la présence en Europe, les conditions et les prix de la traversée figurent parmi les préoccupations majeures des migrants rencontrés. En ce sens, notre recherche nous a montré qu'il existe un véritable marché à tarifs bien précis et réglementés selon des barèmes et des critères tenant compte de la dangerosité de l'aventure, la nationalité du migrant. Les prix de la traversée oscillent, selon les réseaux de passage, entre 500 et 1200 dinars tunisiens pour une seule place sur un petit bateau de pêche (*Chgaf*) ou même sur une petite barque équipée d'un moteur traversant la mer en quelques heures de navigation de nuit vers l'Italie.

2- Méthodologie de la recherche :

Pour traiter le questionnement soulevé dans notre problématique et pour répondre aux hypothèses de travail avancé, nous avons adopté une mode d'approche à la fois quantitative et qualitative.

Le recours à cette démarche s'explique par la complexité du phénomène migratoire et par son extension géographique. Notre objectif étant d'étayer les données statistiques obtenues par des analyses qualitatives enregistrés lors du travail de terrain.

2.1-Techniques d'enquête :

a/ L'observation : par ses différentes formes (participante, observation du terrain). Elle nous permet d'enregistrer d'une manière directe quelques évènements qui se déroulent dans le vécu des jeunes. Citons par exemple leurs comportements quotidiens et leurs ses différentes relations avec les autres membres de la société locale.

b/ Les entretiens semi directifs : une technique d'enquête élaborée en sciences sociales et employée pour recueillir plus d'informations sur un sujet/phénomène.

On les emploie pour comprendre en profondeur des phénomènes complexes¹. Il est aussi un instrument privilégié pour la compréhension des comportements².

Le choix de l'entretien semi directif se justifié aussi par le fait qu'il nous permet de poursuivre notre réflexion scientifique. Nous signalons que ces entretiens sont délicats parce qu'ils sont construits à partir d'un phénomène voir un problème sensible et personnel. Nous avons essayé par cette technique d'enquête d'aborder deux grands axes de réflexion différente :

-Le premier axe : consacré aux raisons objectives et subjectives de l'émigration clandestine des jeunes Tunisiens.

-Le deuxième axe : consacré au fonctionnement des tentatives de l'émigration clandestine : réseaux, rôles des acteurs, saison des départs, ponts d'embarquement...

Ces axes de réflexion nous ont aidés à étayer les données statistiques obtenues par le questionnaire et de mieux présenter quelques indications que nous paraissent importants. Pour assurer plus d'objectivité nous avons mené des entretiens non directifs avec des familles qui ont perdue un de leurs membres dans la mer ou en Italie. Nous avons choisi ce type d'entretien pour permettre la liberté de parler a l'un des membres de la famille sur l'expérience de la migration clandestine de son frère / son fils. Nous avons mené ces entretiens après avoir contacté d'avance les familles pour fixer un rendez-vous. Mais, en dépit de cette démarche il était difficile de mener les entretiens avec ses familles a cause de leur ambiance générale : mélancolie, tristesse...

Ce type d'entretien été transformé dans plusieurs cas en des récits de vie voire de biographies de certains émigrés. C'est pourquoi nous nous recourons à l'analyse du discours comme étant une technique d'enquête permettant de recueillir plus d'information.

c/ Le questionnaire : été employé pour interroger tous les émigrés clandestins dans notre enquête. cette technique d'enquête a été conçu de manière a répondre à une double exigence dont la première est de recueillir le maximum d'informations possible au niveau des attitudes des jeunes à propos de ce phénomène social et d'étayer les informations qualitatives receillies par les entretiens.

La méthode choisie dans la construction du questionnaire a été celle des questions fermées et ouvertes simples et précises. Le choix de cette méthode se justifie par le fait qu'il

¹ BERTHIER (Nicole), les Techniques d'enquêtes en sciences sociales méthodes et exercices corrigés, Armand Colin, Paris, 1998, p.24.

² DESINGLY (François), l'Enquête et ses méthode, ed. Nathan, Paris, 1992, p.23.

permet aux enquêtés de répondre librement aux questions posées. Les enquêtés avaient aussi la possibilité d'enregistrer des informations complémentaires à propos des axes importants. Notre objectif est de quantifier ce phénomène et de bien préciser ses différentes variables.

Le questionnaire a été construit autour de deux grandes parties :

-La première partie s'attachait à la présentation de l'émigré, de ses caractéristiques socio-économiques voir culturels et de sa situation sociale : age, état civil, niveau d'instruction, profession actuelle, profession avant l'émigration, profession du père et du mère, membres de la famille (masculin et féminin), résidence (rurale, urbaine)...

-La seconde partie était consacrée aux réseaux de l'émigration clandestine .Une attention particulière était accordée aux réseaux qui avaient amené les émigrés à franchir clandestinement les frontières ainsi que leurs propres objectifs. Une autre partie était consacrée aux conséquences de l'émigration clandestine notamment : les revenus des émigrés et leurs situations socioprofessionnelles en Europe (Italie) (profession, logement, problèmes d'intégration...).

Le questionnaire touche aussi des « récidivistes », c'est-à-dire des migrants qui ont été expulsés (une, deux, trois fois, ou plus) d'Italie ou d'autres pays européens et qui, à chaque fois, ont « recommencé » ou sont décidés à recommencer.

Nous proposons par le choix du questionnaire de bien préciser le profil de l'émigré clandestin ainsi que les causes objectives et subjectives de sa migration.

2.2- Difficultés de la Recherche : comme d'autres enquêtes sociologiques, notre recherche a rencontré quelques difficultés au niveau théorique aussi bien qu'au niveau pratique.

Sur le plan théorique : on a enregistré l'absence d'études et de recherches empiriques sur l'émigration clandestine ce qui nous pose la première difficulté au niveau du regroupement et de rédaction des données théoriques. Nous avons à signaler aussi que le manque des données statistiques concernant le nombre des clandestins dans notre région et dans toute la Tunisie constitue pour nous une autre difficulté malgré que nous avons contacté les postes de police plusieurs fois, mais sans résultat.

L'émigration clandestine reste pour les autorités une affaire policière et les données quantitatives ne sont disponibles que pour les responsables administratifs.

Pratiquement, il était difficile de mener les entretiens avec les émigrés clandestins, de les contacter et de gagner facilement leur confiance. Souvent nous étions soupçonnés d'appartenir à la police.

En effet, pour faciliter notre travail et pour mieux contacter ces émigrés, nous étions amenés à mettre en jeu notre capital social, de demander l'aide de nos amis.

Encore, il était nécessaire dans plusieurs cas de faire présenter quelques documents justifiant notre recherche académique : carte d'étudiant, autorisation académique, carte d'identité. Pour cette raison, nous choisissons de diminuer le nombre d'effectif des émigrés. Mais malgré cette démarche, les difficultés se sont accumulées, c'est pourquoi nous avons choisi de travailler clandestinement sans avoir une permission légale.

Nous signalons encore que nous nous sommes trouvé obligé de chercher des conditions de rencontres meilleures pour gagner la confiance de l'émigré et pour qu'il soit à l'aise. En effet, nos rencontres s'étaient déroulées dans des endroits spécifiques : Boutiques, maison de l'émigré ou d'un ami, un coin calme d'un café, dans la voiture,...

D'autre part, des difficultés de coordination ont entravé la passation des questionnaires. Les émigrés étaient méfiants de répondre à toutes les questions du questionnaire. Dans ce cas, il était obligé d'intervenir pour les convaincre.

Avec les premiers cas, nous avons mené la passation du questionnaire dans la rue et parfois dans des endroits publics, ce qui nous a élevé beaucoup de problèmes : nous étions gêné par d'autres jeunes qui veulent découvrir ce qui se passe. Cette démarche rend l'émigré mal à l'aise et n'a pas pu répondre aux questionnements avec objectivité.

Nous avons enregistré encore un autre problème : pas mal d'émigrés ont refusé de répondre à nos questions sous prétexte que l'aventure de l'émigration clandestine reste (pour eux) un affaire personnelle. D'autre part, les réponses données à certaines questions nous paraissent fausses ou marquées par des préjugés. C'est le cas des réponses relatives aux motifs de la migration. Dans certains cas, ses motifs sont les mêmes chez beaucoup de migrants (pauvreté, nécessité, chômage et manque d'emploi) alors qu'ils existent d'autres motifs importants tel que le rôle croissant du facteur culturel notamment le rôle de l'imaginaire populaire et les représentations sociales accordées au phénomène de la migration clandestine. Il faut signaler aussi que certains migrants répondent à l'essentiel des questions qui leur étaient posées, alors que d'autres ne répondant qu'à certaines questions.

A propos du langage de ces émigrés, nous n'avons pas compris -en début de la recherche- quelques termes comme par exemple : "Joker", "Hargua", "Rais",...il s'agit de codes dans la culture de l'émigration clandestine.

Nous signalons que nous avons mené les entretiens et la passation du questionnaire après avoir contacté d'avance les émigrés pour fixer un rendez-vous qui a été mainte fois raté ce qui nous a provoqué une perte du temps.

III- Résultats préliminaires et vérification des Hypothèses

Par cette enquête sur 100 émigrés clandestins, nous avons enregistré quelques résultats importants. Mais avant de les représenter, on va essayer de vérifier les hypothèses élaborées dans notre démarche.

1- Vérification des Hypothèses :

Nous rappelons que notre recherche est basée sur deux grandes hypothèses. Dans la première, nous avons considéré que l'émigré clandestin est essentiellement jeune. Dans la deuxième, nous avons essayé de voir les conditions familiales et socio-économiques des émigrés afin de préciser les différentes causes de l'émigration clandestine.

Dans la partie suivante, nous allons vérifier nos hypothèses à travers les deux types d'analyse : l'analyse quantitative à partir des résultats finaux du questionnaire et l'analyse qualitative à partir des données collectées des entretiens semi-directifs.

1.1-Discussion de la première hypothèse :

Quantitativement, les données statistiques ont montré que les émigrés clandestins sont des jeunes. La comparaison intra groupe a montré qu'il n'y a pas de grande différence entre les clandestins et que l'âge moyen est de 24 ans. Ils ne dépassent pas tous 30 ans lors de la première tentative malgré que les aventures d'émigration sont réparties sur des périodes différentes. Par conséquent l'émigration clandestine en Tunisie est essentiellement jeune. Il faut signaler aussi que l'émigration clandestine même si elle est jeune, elle touche dans un premier niveau les jeunes hommes.

Mais, nous enregistrons dans d'autres cas une participation importante du sexe féminin et des adultes.

Qualitativement, les données collectées par des entretiens semi-directifs confirment les résultats quantitatifs. En effet, une lecture approfondie de ces données a relevé certaines convergences.

1.2- Discussion de la deuxième hypothèse :

Dans cette hypothèse, il s'agit d'analyser la situation familiale et sociale de l'émigré, les conditions socio-économiques dont il est issu.

Qualitativement, les données recueillies par les entretiens ont montré que la situation sociale de ces clandestins est défavorable. En effet, tous ces clandestins sont issus des milieux sociaux pauvres et appartiennent à une catégorie sociale vivant la nécessité. Les déclarations

des jeunes et les données statistiques montrent que ces clandestins appartiennent à des familles nombreuses dont l'activité économique est l'agriculture et la pêche.

Nous signalons encore que l'agriculture constitue la principale profession de leurs pères dont la majorité sont âgés au chômage.

Mais cette hypothèse a des limites. C'est vrai que l'émigration clandestine touche essentiellement les jeunes d'origines sociale et familiale défavorables, caractérisés par la pauvreté et le manque du travail. Par contre, nous avons trouvé quelques émigrés qui appartiennent à des situations sociales favorables. Parmi ces émigrés, il y a deux dont les pères travaillent à l'étranger (la France) alors que le père d'un autre émigré est enseignant. Pour ces migrants l'envie de "changer d'air" et de voir l'Europe font également partie des motifs invoqués.

2- Résultats Préliminaires :

Grâce à notre démarche méthodologique et aux techniques d'enquêtes employées dans notre recherche, nous avons enregistré des résultats assez importants.

2.1-Profil de l'émigré clandestin :

Les données quantitatives et qualitatives ont montré que l'émigré clandestin a ses propres caractéristiques qui le distinguent d'autres types d'émigrés. Il s'agit donc d'un émigré :

-Jeune masculin : tous les clandestins ne dépassent pas 30 ans lors de l'émigration clandestine.

-Célibataire : 86% des émigrés sont célibataires dont %74 ont un âge moins de 30 ans lors de leurs migrations.

-Niveau d'instruction faible : 99% de l'échantillon ont le niveau au secondaire au maximum.

Tableau 1 : Répartition des émigrés clandestins selon leurs niveaux d'instructions.

Niveau d'instruction	Alphabète	Primaire	Secondaire	Universitaire
Nombre d'émigrés	1	33	66	0
Pourcentage	1%	33%	66%	0

-Un chômeur : les données quantitatives ont montré que 72 % des émigrés clandestins appartiennent à la catégorie des chômeurs. Nous avons enregistré que la plupart de ces émigrés ont vécu le chômage après leurs échecs scolaires. Cette situation peut être expliquée par le manque d'emploi et la faiblesse des salaires observés dans l'activité agricole.

2.2- Causes principales de l'émigration clandestine :

Dans notre époque actuelle les raisons de fuir se multiplient. Le monde industrialisé est marqué par l'accélération et la mondialisation des flux migratoires. Ces flux humains traduisent les inégalités économiques, sociales et politiques mondiales existant entre deux mondes différents. Le fossé des niveaux de vie et la croissance démographique dans les pays en voie du développement, alimentent les migrations. En ce sens, Philippe BERNARD affirme que " la mondialisation ne peut qu'inciter à la mondialisation, notamment clandestine..."¹. Devant cette situation planétaire, ou l'aggravation des flux migratoires est assez importante, Stephen CASTLES affirme que nous sommes devant "un marché de la migration"². Quoiqu'elle ait des racines historiques plus profondes, la migration clandestine a connu un accroissement substantiel pendant les années 1990 en conséquences des politiques migratoires.

En effet, l'émigration clandestine en Tunisie ne constitue pas un phénomène attirant que pendant cette dernière décennie du 20^e siècle, c'est-à-dire après que l'Italie a freiné la migration légale et l'application majeure des conditions d'entrée dans le territoire européen. En ce sens, Bernard Gérard a signalé que l'émigration clandestine « est une production de la loi »³.

Mais, malgré l'importance de ce constat, ce phénomène est très lié à la situation familiale et sociale de l'émigré qui constitue un facteur poussant à l'émigration. En effet, les données quantitatives et qualificatives ont révélé une très grande variété de motifs de départ, de transit par notre région pour atteindre l'Europe. En effet, les motifs de l'émigration clandestine en Tunisie sont répartis en trois grands axes :

¹ - BERNARD (Philippe), *Immigration : Le défi mondial*, Ed. Gallimard, 2002, p. 27.

² CASTLES (Stephen), " Mondialisation et Migration : Quelques Contradictions Pressantes" , in, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 156, Juin 1998, p. 205.

³ - GERARD (Bernard), " l'Immigration Clandestine, Mal Absolu ?", in, *Les Temps Modernes* , vol 48, n°554, 9-1992, p. 159.

a/Les facteurs psychosociaux :

Sont réparties comme suit :

*La pauvreté : 90% des émigrés appartiennent à une catégorie sociale pauvre.

*Le chômage : 72% déclarent que ce facteur n'a pas cessé de pousser les jeunes à tenter l'émigration clandestine et que 65,71% affirment qu'ils n'ont pas trouvé un travail à cause d'absence de projets économiques notamment industriels.

«Je suis l'aîné de huit, je suis un chômeur... je ne peux demander à mon père de subvenir à mes besoins. C'est pourquoi j'ai décidé de partir vers l'Europe clandestinement ». (Migrant- chômeur, 29 ans).

Pour les migrants originaires de notre milieu, la recherche d'un emploi et la volonté de s'installer en Europe font partie des motifs d'émigration.

*problèmes familiales et sociales : ils constituent aussi l'un des raisons importants qui encouragent les jeunes à fuir du milieu social vers l'Europe. En ce sens, %54,28 n'a pas cessait d'affirmer le rôle important de ce facteur.

b/Les raisons économiques et matérielles : on peut les résumés dans les attentes et les objectifs de l'émigration. En ce sens, 97,14% ont émigré pour assurer un capital matériel. Ce pendant 48,57% ont affirmé qu'ils ont émigré pour créer un projet économique et pour posséder un véhicule.

Ces facteurs apparaissent donc très importants si on les compare avec d'autres raisons qui jouent un rôle secondaire. Citons comme exemple, le mariage avec une ressortissante italienne (8,57%).

c/Les facteurs culturels: il s'agit de l'influence croissante de l'imaginaire populaire sur les jeunes ainsi que sur la toute population de la région.

L'imaginaire est plein de représentations qui considèrent que l'Europe, notamment l'Italie, est un paradis où les jeunes peuvent vivre et subvenir à leurs besoins. Ces représentations mêmes si elles sont construites au niveau imaginaire, elles constituent pour les jeunes des réalités non négligeables.

En effet, l'Italie est omniprésent pour eux. Dans ce cadre, les représentations sont construites autour de trois aspects :

*Le premier aspect : relatif au côté imaginaire de la migration clandestine et aux images de l'Italie dans l'imaginaire public. Selon ce facteur culturel, l'Italie reste pour eux un pays de richesse et de fortune.

*Le deuxième aspect : est construit autour du côté pratique : le travail en Italie est disponible et le salaire est très élevé.

*Le troisième aspect : est relatif au côté social. L'Italie, en tant que pays d'Europe, est caractérisé par un niveau de vie élevé et une mobilité sociale active.

De nombreux migrants ont déclaré avoir été convaincus de partir par les *images des télévisions* européennes qu'ils reçoivent à leurs foyers, et qui leur montrent un niveau de vie favorable.

«Je travaille dans un café. Mon salaire ne dépasse pas 7 dinars par jour... j'ai toujours attiré par les images annoncés par les télévisions européennes ... je ne peut pas résister. En France ou en Italie, un travailleur peut gagner au moins 60 euros par jour!. C'est pourquoi j'ai décidé de partir clandestinement vers l'Europe malgré les risques attachés à cette aventure».

(Travailleur, 31 ans)

Ces différents résultats montrent que l'émigration clandestine reste au fond un phénomène imaginaire, puisqu'il est construit non pas seulement des raisons psychosociales et matériels, mais plutôt d'un ensemble des images et des représentations.

Tableau2 : Image d'Italie d'après l'imaginaire populaire

Image du pays	Pays de fortune	Pays du travail et stabilité	Pays de liberté	Pays de beauté naturelle	autre
Nombre d'émigrés	69	68	31	16	2
%	%97.14	%97.14	%44.28	%22.85	%2.85

Alors, tous semblent penser qu'en Europe on peut travailler, gagner d'argent et d'assurer un avenir décent. Tous sont orientés par une perception de richesse des pays Européennes pourvoyeurs d'emplois, une perception semble être l'une des motivations essentielles pour tenter la traversée.

3-Conséquences de l'émigration clandestine :

Les conséquences de ce phénomène sont multiples. Mais, nous nous limitons à exposer quelques unes.

3.1/Situation professionnelle et sociale des émigrés au pays d'accueil :

Les données qualitatives ont montré que les clandestins ont vécu des difficultés au pays d'accueil. Au niveau du domaine de travail, ils travaillent dans des activités pénibles qui commandent une force physique comme l'activité agricole et le bâtiment.

Il faut signaler encore qu'ils ont de difficultés d'intégration dans la société Italienne. La faible maîtrise de la langue italienne en est une.

Au niveau du logement, ils sont regroupés dans des endroits collectifs qui manquent de conditions sanitaires et sociales minimales.

3.2/Revenus et types d'investissement des émigrés dans la région.

Nous signalons que les revenus des émigrés qui ont réussi leurs projets migratoires, ont été investis dans des projets familiales et individuels : amélioration de la situation familiale, construction d'une maison, mariage,...

Ces types d'investissements s'expliquent par la domination d'une conscience collective qui pousse les émigrés à investir leurs revenus dans des projets bien précis pour démontrer leur réussite sociale.

Conclusion

L'enquête dont les résultats sont présentés dans cet article constitue la première du genre menée sur un vaste échantillon des émigrés clandestins en Tunisie. L'objectif visé était de recueillir le maximum d'information sur les caractéristiques socio-économiques de la population concernée, le profil de l'émigré et ses motifs d'émigration, la manière de pénétrer illégalement en Europe, les caractéristiques du milieu qui le font un point de départ et les conséquences de ce phénomène sociale qui est devenue une réalité structurelle de la société tunisienne

Nous enregistrons que le phénomène de la migration clandestine est le produit d'une conjonction de plusieurs facteurs. Il ne constitue pas un tout homogène, il est multidisciplinaire. La situation de clandestin doit être appréhendée non comme un état stable, mais comme une phase dans un contexte socioculturel où interagissent plusieurs facteurs.

Une des caractéristiques de la migration clandestine tunisienne c'est quelle touche essentiellement les jeunes qui n'hésitent pas de tenter la migration clandestine malgré les

sanctions civères adoptés par l'état. Nous signalons encore que le facteur géographique joue un rôle considérable dans l'organisation de ce phénomène sociale.

Les causes de la migration clandestine en Tunisie sont multiples. Mais, les facteurs culturels (rôle de l'imaginaire public) restent les plus importants motifs. Les difficultés de survivre et d'intégration touchent aussi les émigrés existant dans le pays d'émigration. Les conséquences de ce phénomène social sont multiples dont les revenus sont investis des émigrés qui ont réussi leurs projets migratoires ont été investis dans des projets individuels et familiales.

L'émigration clandestine en Tunisie n'est pas récente. Mais elle acquiert une importance considérable avec la fin du 20ème siècle. Comme un type de migration africain, nous avons tenté par cette recherche de préciser les caractéristiques générales de la migration clandestine en Tunisie, ses motifs et leurs conséquences en basant sur une approche méthodologique quantitative et qualitative.

Par ses propres caractéristiques, l'émigration clandestine en Tunisie est apparaît alors une migration individuelle et n'est pas une migration familiale ou migration de clans comme on l'a enregistré dans des nombreux pays Africains.

L'expansion extrêmement rapide des migrations clandestines enregistrées au départ de l'Afrique pendant les années 1990 est à relier à l'attraction de plus en plus forte qu'exercent le monde et le niveau de vie des populations d'Europe occidentale et l'Amérique du nord.

Dès le début des années 1990, des milliers d'Africains ont tenté de traverser les frontières afin de pénétrer clandestinement dans le territoire européen. Mais, malgré les sanctions restrictives adoptés par les états, la migration des jeunes africains n'a pas cessé de croître. L'Europe pour eux représente " ce qu'il y a de mieux " en termes de conditions de vie, de loisirs et de liberté.

Au-delà de cette évidence, la migration clandestine est développée aussi dans le continent même de l'Afrique. Les jeunes subsahariens ont tenté de traverser les frontières entre états africains, notamment pays du nord, pour pénétrer d'une manière illégale dans l'Europe. L'Afrique par ses toutes crises économiques ainsi que par ses difficultés sociales joue un rôle de plus en plus répulsif sur une grande partie de sa population. Ce continent a connaît une transition démographique en même temps que la pauvreté est en train de s'y étendre comme nulle part ailleurs ai monde.

Face a sa complexité croissante la migration africaine demeure un thème d'actualité qui nécessite des études et des approches méthodologiques approfondies. Cette nécessité est

expliquée par la tendance de plusieurs jeunes de niveau d'instruction et de sexe différent de tenter l'émigration clandestine.

Références bibliographiques

- ALAIN BLANCHET, R.GHIGLIONE, J.MASSONNAT, A.TROGNOW, *Les Techniques d'Enquêtes en Sciences Sociales*, Dunod, Paris, 1998.
- ALAIN BOCKEL, *L'Immigration au Pays des Droits de l'Homme*, Publisud, Paris, 1991.
- ALAIN DEGENNE, MICHEL FORS2, *Les Réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris, 1994.
- BERNARD GERARD, " *l'Immigration Clandestine, mal absolu ?*", in *Les Temps Modernes*, n°554, vol 48,9-1992.
- CLAUDE VALENTIN MARIE, " *De la Clandestinité à l'Insertion Professionnelle*", in *Hommes et Migrations*, n°1080, Avril, 1980.
- FRANCINE MESTRUM, *Mondialisation et Pauvreté*, L'Harmattan, 2002.
- JACQUES GRAND MAISON, *Stratégies Sociales et Nouvelles Idéologies*, ed. Hurtubise HMH, 1970.
- JACQUES KATUSZEWSKI, RUWEN OGIEN, *Réseaux d'Immigrés ethnographie de nulle part*, Les Editions Ouvrières, Paris, 1998.
- GILBERT DURAND, *Les Structures Anthropologiques de L'imaginaire*, Dunod, Paris, 1992.
- La migration Clandestine Enjeux et Perspectives, Actes du colloque organisé par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations, faculté de Droits, le 29-30Avril, 1999.
- MORENO TOIGO, " *Emigration, Développement et Dépendance le cas de la Tunisie* ", in *Migration et Société*, n°32, Vol 6, Mars Avril, 1994.
- SERGE MOSCOVICI, *Psychologie Sociale*, P. U. F, 1989
- SIMON GILDAS, *Géodynamique des Migrations Internationales dans le Monde*, P.U.F, Paris, 1995.
- YANN MOULHER BOUTANG, JEAN PIERRE GARSON, ROXANE SILBERMAN, *Economie Politique des Migrations Clandestines de Main-d'œuvre Comparaisons Internationales et Exemples Français*, Publisud, Paris, 2000.